## BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale

Sous-direction des compétences

Bureau de la formation

## Décision n° 17736 du 7 mars 2018 portant attribution du certificat de formation à l'encadrement opérationnel

NOR: INTJ1806688S

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4136-1 et suivants ;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie, notamment son article 24 ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2013 fixant les conditions d'obtention du certificat de formation à l'encadrement opérationnel ;

Vu l'instruction n° 49000/GEND/DPMGN/SDC/BFORM du 26 juillet 2011 relative à la formation des gradés supérieurs de gendarmerie nationale à l'encadrement opérationnel et au commandement,

Décide:

## Article 1er

Le certificat de formation à l'encadrement opérationnel est attribué, à compter du 23 octobre 2017, aux sous-officiers de gendarmerie dont le nom suit :

**Dupuis** Sébastien NIGEND : 191 061 **Soret** Laurent NIGEND : 169 737

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 mars 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation : Le général, sous-directeur des compétences, J.-M. ISOARDI